

REQUETE AUX FINS DE CLOTURE DE COMPTE OU LIVRET et/ou D'OUVERTURE DE COMPTE OU LIVRET AUPRES D'UN NOUVEL ETABLISSEMENT

Noms et prénoms

du/de la majeur/e protégé/e :

et du curateur/des co-curateurs :

auteurs de la requête,

Nous sollicitons l'autorisation de :

clôturer le compte ou livret n° _____ ouvert au nom du/de la majeur/e protégé/e
auprès de (*désigner l'établissement bancaire*)

ouvrir un compte ou livret au nom du/de la majeur/e protégé/e auprès d'un nouvel établissement : (*indiquer la nature du compte ou livret*) auprès de (*désigner l'établissement bancaire*)

La demande est motivée par (*expliquer le motif de la demande de clôture de compte*) et/ou de l'ouverture d'un compte ou livret auprès d'un nouvel établissement bancaire :

- le souhait de regrouper les comptes du/de la majeur/e protégé/e auprès d'un même établissement,
 le souhait d'opter pour un établissement offrant de meilleurs tarifs bancaires,
 autre(s) motif(s) éventuel(s) :

Nous joignons à la requête :

- un relevé récent du compte ou livret à clôturer en cas de demande de clôture de compte,
 une notice (à demander auprès de la banque) sur les conditions générales du nouveau compte ou livret à ouvrir en cas de demande d'ouverture de compte (notamment tarifs des frais pour un compte chèque ; taux d'intérêts pour un compte épargne...)

Fait le :

Signature du/de la majeur/e protégé/e

signature du curateur /des co-curateurs :

**ORDONNANCE
CLOTURE DE COMPTE OU LIVRET et/ou OUVERTURE DE COMPTE OU LIVRET
AUPRES D'UN NOUVEL ETABLISSEMENT**

n° minute :

Nous.....juge des tutelles, assisté/e de.....greffier/ère ;

Vu l'article 427 du code civil,

- Rejetons la requête pour les motifs suivants :
- Acceptons la requête qui apparaît conforme aux intérêts de la personne protégée,

Disons qu'il nous sera rendu compte de l'exécution de la présente ordonnance dans les trois mois suivant sa notification ou dans le prochain compte de gestion ;

Rappelons que l'exécution provisoire de la présente décision est de droit ;

Disons que la présente décision sera notifiée à :

Fait au tribunal judiciaire de Paris, le

Le greffier

Le juge des tutelles